



Convention d'engagement pour la création d'un bac professionnel chaudronnerie au LPO de Valence d'Agen à la rentrée scolaire de septembre 2025

Entre :

- L'Etat,
- La Région Occitanie,
- Le recteur de l'Académie de Toulouse,
- Le CNPE de Golfech,
- La Communauté de communes des deux rives,
- Le GIE Atlantique,

Article 1 : Objet

Les parties prenantes à la convention expriment leur confiance en la capacité de développement et d'innovation de l'énergie nucléaire, pour répondre aux besoins énergétiques du territoire et remplir les objectifs de décarbonation de nos modes de vie.

Les parties prenantes à la convention s'engagent pour l'échéance de septembre 2025 pour l'ouverture d'une filière de Baccalauréat Professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle au LPO de Valence d'Agen. Elles s'engagent à mobiliser pleinement leurs services respectifs et à prendre toute décision utile pour atteindre cet objectif.

Article 2 : Engagement des parties

État :

La Préfecture de Tarn-et-Garonne s'engage à réunir l'ensemble des parties de façon régulière afin de coordonner l'avancée des travaux et les actions conduites par chaque partenaire.

L'Académie de Toulouse s'engage programmer l'ouverture du Baccalauréat Professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle au LPO de Valence d'Agen, à recruter un enseignant spécialisé, et à promouvoir cette offre de formation sur le territoire en lien avec le CFA académique.

Région Occitanie : La Région s'engage à financer l'investissement nécessaire pour permettre l'ouverture de cette formation à la rentrée 2025, et mettre en œuvre dès que possible et selon un calendrier défini jusqu'en septembre 2025, l'ensemble des travaux afférents (achat de matériel, création d'un internat, installation de préfabriqués, branchements électriques spécifiques...).

CC2R : La Communauté de Communes des Deux Rives s'engage à accueillir autant que de besoin des réunions techniques, notamment en lien avec le phasage des travaux, et à mettre à disposition des acteurs de la convention ses outils comme la Maison de l'emploi, de la

Formation et de l'Internet. Elle s'engage également en faveur de l'attractivité du territoire à travers le développement de l'offre de logement, services et loisirs principalement à destination des jeunes en formation, des jeunes apprentis et des élèves spécialisés dans les métiers du nucléaire.

CNPE : Le CNPE de Golfech s'engage pour garantir la réussite des jeunes apprenants, notamment en accueillant des stagiaires et des apprentis ou en finançant des actions de promotion de ces métiers.

GIE Atlantique : Le Groupement d'Intérêt Économique Atlantique s'engage à accueillir stagiaires et apprentis pour les former, puis à mobiliser ses entreprises membres pour recruter et employer les jeunes spécialisés sur le territoire.

Article 3 : Fonctionnement

Des réunions techniques relatives à l'avancement du projet et à la mise en œuvre des travaux seront organisées autant que de besoin, avec l'appui de la Sous-préfecture de Castelsarrasin.

Fait à Montauban, le

Les signataires :

Le préfet de Tarn-et-Garonne

Vincent ROBERTI

La présidente de la Région
Occitanie

Carole DELGA

Le recteur de l'Académie de
Toulouse

Mostafa FOURAR

Le président de la
Communauté de Communes
des Deux Rives

Jean-Michel BAYLET

Le directeur du CNPE de
Golfech

Cyril HISBACQ

Le directeur du GIE Atlantique

Christophe FRELAND